

(A)
(N° 137.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 MARS 1893.

NATURALISATION ORDINAIRE.

PROJETS DE LOI PRÉSENTÉS PAR LA COMMISSION.

MESSIEURS,

La Commission des naturalisations a l'honneur de vous proposer les projets de loi suivants, sur les demandes de naturalisation ordinaire portées au feuilleton n° 4 et soumises à la prise en considération par la Chambre.

Le Secrétaire,

M. DE RAMAIX.

Le Président,

B^{on} H. DE PITTEURS-HIÉGAERTS.

N° D'ORDRE DES PROJETS.	DATE et NUMÉRO DES RAPPORTS CONCORDANT CHAQUE DEMANDE.	PROJETS DE LOI.
		<p style="text-align: center;">Léopold II,</p> <p style="text-align: center;">ROI DES BELGES,</p> <p style="text-align: center;"><i>À tous présents et à venir, Salut.</i></p> <p>Vu la demande du sieur HERMAN DIETVORST, ouvrier au chemin de fer de l'État, à Esschen (Anvers), né à Klundert (Pays-Bas), le 1^{er} octobre 1870, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire.</p> <p>Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'article 5 de la loi du 6 août 1881;</p> <p>Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont été observées;</p> <p>Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :</p> <p style="text-align: center;">ARTICLE UNIQUE.</p> <p>La naturalisation ordinaire est accordée au sieur HERMAN DIETVORST.</p> <hr style="width: 10%; margin: 20px auto;"/> <p><i>La formule qui précède est applicable à chacune des demandes de :</i></p>
1	20 décemb. 1892, n° 57, III.	Vu la demande du sieur HERMAN DIETVORST, ouvrier au chemin de fer de l'État, à Esschen (Anvers), né à Klundert (Pays-Bas), le 1 ^{er} octobre 1870, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire. <p>Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'article 5 de la loi du 6 août 1881;</p> <p>Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont été observées;</p> <p>Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :</p> <p style="text-align: center;">ARTICLE UNIQUE.</p> <p>La naturalisation ordinaire est accordée au sieur HERMAN DIETVORST.</p> <hr style="width: 10%; margin: 20px auto;"/> <p><i>La formule qui précède est applicable à chacune des demandes de :</i></p>
2	Id., IV.	PIERRE-JEAN VAN DER GRAAF, commis commercial, à Anvers, né à Rotterdam (Pays-Bas), le 27 novembre 1855.
5	25 décemb. 1892, n° 62, II.	PHILIPPE-JACQUES AECKERLIN, cafetier, à Anvers, né à Weiler (Prusse), le 24 octobre 1866.
4	Id., III.	ALFRED MENKE, commis commercial, à Anvers, né à Cologne (Prusse), le 20 mars 1870.
5	31 janvier 1893. n° 77, III.	JEAN-MATHIEU HENNES, sous-instituteur communal provisoire, à Wegnez (Liège), né à Verviers (Liège), le 14 juin 1864.
6	Id., IV.	AUGUSTIN-ACHILLE DAILLIET, serrurier-cabaretier, à Etterbeek (Brabant), né à Escaudœuvres (France), le 22 novembre 1847.

N° D'ORDRE DES PROJETS.	DATE et NUMÉRO DES RAPPORTS CONCERNANT CHAQUE DEMANDE.	PROJETS DE LOI.
7	51 janvier 1895, n° 77, V.	LOUIS JOSEPH GOSSE, journalier à Frameries (Hainaut), né à Ors (France), le 1 ^{er} février 1858.
8	Id., VI.	MAXIMILIEN KARPELES, repousseur-orfèvre, à Bruxelles, né à Kittsee (Hongrie), le 16 janvier 1858.
9	Id., VII.	JOSEPH KRAMPE, chef de gare, à Erquelinnes (Hainaut), né à Cologne (Prusse), le 22 mai 1852.
10	Id., VIII.	ARTHUR-JULES-CÉSAR WEBER, employé à l'administration de l'État Indépendant du Congo, à Bruxelles, né à Ostende (Flandre occidentale), le 25 août 1855.
11	Id., IX.	ANTOINE JÄENEN, journalier, à Seraing (Liège), né à Winterscheid (Prusse), le 27 avril 1869.
12	10 février 1895, n° 100, III.	ERNEST-ROBERT JOSZ, sous-directeur d'imprimerie, à Molenbeck-Saint-Jean (Brabant), né à Paris, le 10 janvier 1870.
15	1 ^{er} mars 1895, n° 120, V.	JEAN-BAPTISTE DICKHAUT, propriétaire, à Liège, né à Maastricht (Pays-Bas), le 11 septembre 1848.
14	Id., VI.	VICTOR-JOSEPH DUVILLIER, courtier en laine, à Menin (Flandre occidentale), né à Tourcoing (France), le 15 septembre 1859.
15	Id., VII.	LÉON-JEAN-BAPTISTE-CÉLESTIN GRAIN, boucher-cabaretier, à Esplechin (Hainaut), né à Rocquigny (France), le 4 mars 1850.
16	Id., VIII.	MARIE-JOSEPH CORNÉLIE, institutrice primaire, à Tongrinne (Namur), née à Tongrinne (Namur), le 2 novembre 1866.
17	Id., IX.	GUILLAUME-AUGUSTE LIEDECKE, musicien-gagiste au 2 ^e régiment de ligne, à Gand, né à Jecha (Swarzburg-Sonderhausen), le 23 décembre 1840.
18	Id., X.	GUSTAVE-LÉOPOLD MARISSIAUX, architecte, à Seraing (Liège), né à Anzin (France), le 10 février 1858.
19	Id., XI.	MARIE-ANNE-ANGÈLE-THÉRÈSE METSERS, sous-institutrice diplômée, à Meerle (Anvers), née à Ginneken en Bavel (Pays-Bas), le 15 octobre 1868.
20	Id., XII.	JEAN-FRANÇOIS PIERRE, boutiquier, à Wiers (Hainaut), né à Paris, le 27 décembre 1842.
21	Id., XIII.	JULES-ALEXANDRE-HUBERT TILLEMANS, surveillant-dessinateur à la Direction du Génie militaire, à Malines (Anvers), né à Venlo (Pays-Bas), le 17 mars 1858.

N° D'ORDRE DES PROJETS.	DATE et NUMÉRO DES RAPPORTS concernant CHAQUE DEMANDE	PROJETS DE LOI.
22	1 ^{er} mars 1895, n° 120, XIV.	HENRI-LÉOPOLD VAN HAELST, professeur, à Eccloo (Flandre orientale), né à Zuiddorpe (Pays-Bas), le 14 avril 1866.
23	Id., XV.	ACHILLE-AIMÉ VERBEKE, inspecteur d'assurances, à Proven (Flandre occidentale), né à Rexpoède (France), le 9 juillet 1850.
24	Id., XVI.	AUGUSTE-BENJAMIN WALBROU, cultivateur, à Watou (Flandre occidentale), né à Steenvoorde (France), le 30 avril 1848.
25	17 mars 1893, n° 136.	MICHEL-ARMAND FITZ, agent commercial, à Anvers, né à Rockenhausen (Bavière), le 17 juillet 1858.

